

Le Biotin .



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES – N°16

MAIRIE :



LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE :

Emplois et travaux divers:

Afin de prévenir tout risque de débordement cet hiver, la mairie a fait procéder au curage du ruisseau de Gys.

Les emplois ont été faits sur le chemin de la Contamine et au hameau de Gys où rien n'avait été fait depuis trois ans.

Conduite d'amenée des effluents de la STEP du Corbier à la Dranse:

Le tracé de la conduite est maintenant finalisé et les appels d'offres seront lancés prochainement pour un démarrage des travaux au printemps.

Montant estimé des travaux: 956.800 € TTC.

Les dossiers de demandes de subventions ont été envoyés aux différents organismes susceptibles de nous apporter une aide financière.

Eau: Réhabilitation de la conduite principale alimentant le chef-lieu:

L'entreprise retenue est celle de Gilles RUBIN (Châtel) pour un montant de 325.868,33 € HT.

Les travaux débiteront prochainement aux Deux Ponts et seront interrompus dès les chutes de neige Ils reprendront ensuite au printemps.

Ces travaux nécessiteront très probablement la mise en place d'une circulation alternée.

La Coudre:

Afin de sécuriser l'accès aux terrains de jeux et de foot, le chemin de la Coudre sera prochainement goudronné jusqu'au terrain de foot.

Les Moulins:

Travaux d'enrochement pour stabiliser le réseau d'eau.

EAU:

Des coupures ont eu lieu récemment suite à de nombreux problèmes sur le réseau d'eau. Dans la précipitation à trouver ces problèmes et à réparer, toutes les personnes concernées n'ont pas toujours été systématiquement averties. Nous tenons à leur présenter toutes nos excuses.

La vétusté des tuyaux au départ de la station de pompage oblige à procéder à leur remplacement.

Prévu pour la première quinzaine de décembre, ce dernier occasionnera des coupures d'eau sur le Col du Corbier.

PLU:

Une réunion sur le zonage a eu lieu le 14 octobre 2006 avec la MISE, la DDE, la DDA et le fondé de pouvoir du préfet. Puis le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) a été débattu en conseil municipal le 19 septembre dernier.

Une réunion publique aura lieu prochainement.

ADMR:

Peut-être avez-vous lu dans la presse le compte-rendu de la réunion organisée par Denis Bouchet qui a rassemblé les élus de la vallée le mois dernier à Essert-Romand.

Entre autres sujets il a été évoqué le projet d'un « pôle médical » à Essert-Romand qui rassemblerait bureau d'assistante sociale, dispensaire, antenne médico-psychologique...et locaux de l'ADMR !

Ainsi que nous l'a reconfirmé Denis Bouchet, notre conseiller général, L'ADMR en question et celle de la Vallée d'Aulps, qui rassemble les aides à domicile et non pas le bureau du Biot qui concerne les soins et les aides soignantes.

Il nous a semblé important de le préciser!

MAIRIE :(suite)

ÉTAT CIVIL

REPAS DES PERSONNES ÂGÉES :

Le repas aura lieu le 17 décembre prochain et le transport sera assuré pour les personnes ne disposant pas de moyen de déplacement.
Vous pouvez vous inscrire en Mairie jusqu'au 11 décembre.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Écoulement des eaux:

Les propriétés riveraines doivent recevoir les eaux qui s'écoulent naturellement des chemins ruraux, et le riverain ne doit faire aucun ouvrage tendant à en empêcher le libre écoulement
(C.rur., art R 161-20).

SFR:

Relais SFR:

Comme en 2003, une étude indépendante a été menée le 5 octobre dernier afin de mesurer les niveaux des champs électromagnétiques en différents points du village.

Les conclusions de cette étude sont les suivantes:

« Il est évident que le relais SFR crée un champ électromagnétique dans le village. Dans l'absolu, ce champ reste faible et nous n'avons pas constaté d'augmentation significative des niveaux par rapport à nos mesures du 28/02/03.
Bien entendu par rapport au décret de mai 2002, nous sommes bien en dessous des seuils critiques.

Il est intéressant de noter que les valeurs enregistrées à l'intérieur de l'école sont du même niveau que celles que l'on trouve aujourd'hui avec les modems WiFi domestiques.

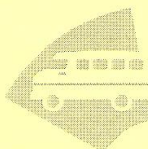
Sachant que ces systèmes fonctionnent à des fréquences plus élevées (2400 à 2500 Mhz) que le GSM, on peut s'interroger sur la part de nocivité de l'un et de l'autre.

Par rapport au téléphone portable, il faut savoir qu'un GSM 900 Mhz émet dans le cerveau de l'utilisateur un champ de 100 à 1000 fois supérieur aux valeurs mesurées ici. »

Vous pouvez consulter le rapport en mairie.

UNE NOUVELLE NAVETTE :

Depuis la rentrée, les enfants de l'école sont véhiculés dans une nouvelle navette de couleur « coquille d'œuf ». elle permet le transport des élèves dans des conditions optimales de sécurité et nous rappelons aux parents qu'il leur a demandé d'être présents aux différents arrêts pour aider leurs enfants à monter et descendre du véhicule (les accidents les plus fréquents étant répertoriés à ces moments-là). Nous remercions les parents concernés par ce service d'avoir tous répondu positivement à l'enquête menée fin 2005 et qui a rendu ce service payant (75€ pour un enfant et 95€ à partir du 2ème – Tarif pour l'année). Ceci a contribué à rendre possible l'acquisition de la navette qui a par ailleurs bénéficié d'une subvention du Conseil général à hauteur de 50% .
Pour l'avenir nous pensons personnaliser la navette par des dessins d'enfants.



Naissances:

Joshua ADAMEC né le 24.04.06,
fils de Olaf et Sarah ADAMEC
domiciliés « Le Corbier ».

Loïc ARNAUD né le 04.08.06 fils
de Pascal et Monique ARNAUD
domiciliés « le Martelet ».

Lexie HAIG née le 29.09.06 fille de
Justin et Anne-Marie HAIG
domiciliés « L'Arblay ».

Inès DALLA-LANA née le
16.10.06 fille de Jérôme DALLA-
LANA et de Elodie Champion
domiciliés au « chef lieu ».

Mariages:

LAFFIN Damien Terry et
COTTET Virginie
« Thonon les Bains » le 27/05/2006.

MOYON Olivier et
MICHAUD Nadège
« La Contamine » le 24/07/2006.

DELALE Gilles et TAVERNIER
Odile « Le clos noir » le
10/08/2006.

BARRACO Nicolas et MELLA
Nathalie « Paris 18ème »
le 16/09/2006.

DEUSS-FRANDI Fernan et RUBIN
Clarisse « Thonon les Bains »
le 23/09/2006.

Décès :

MORAND Jeanne décédée
le 28/08/2006 dans sa 103ème
année à Saint Jean d'Aulps.

MAIRIE :(suite)

TELETHON :

Pour les 20ans du téléthon, nous vous donnons rendez-vous le samedi 9 décembre sur la place du village où sera organisée une vente de gâteaux et d'objets décoratifs. La ferme du téléthon sera de retour avec plus d'animaux et un concert de l'Echo d'Ouzon aura lieu en fin de matinée.

C'était notre espoir, maintenant c'est une certitude!
En 20 ans, plus de 800 gènes responsables de maladies génétiques rares ont pu être

DIVERS :

Listes électorales:

N'oubliez pas, vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales.

Le Biotin :

Le Biotin n'est désormais plus distribué dans vos boîtes-aux-lettres. Vous pouvez comme d'habitude le retrouver chez vos commerçants préférés et dans vos hameaux aux différents points d'information mais également vers les points de collecte des ordures ménagères puisque c'est le lieu où nous nous rendons tous!



Dates à retenir :

Le Dimanche 18 Février 2007

Nous allons fêter les 40ans de notre station « Drouzin le Mont » pour cette occasion, nous aurons besoin de photos, cartes postales, articles de presse etc....(les documents seront scannés et restitués immédiatement)
Merci pour votre aide.
Pour plus de renseignement :
Office de Tourisme du Biot 04.50.72.12.28

Dimanche 10 Décembre 17h salle des fêtes Du Biot

LE TEMPS DE CHALAND (Noël)

- Contes et Légendes de Noël en Haute Savoie
- Récits et Contes populaires
Par un conteur haut savoyard
Durée 1h15
A ne pas manquer !!!

:Adultes et Enfants

SPECTACLE GRATUIT



INFOS UTILES

MAIRIE

Horaires d'ouvertures au public :

Mardi - vendredi de 14h à 18h
Jeudi - samedi de 9h à 12h
Tel/répondeur : 04 50 72 12 06

Permanence des élus :

Le samedi matin de 10h à 12h

Permanence de Mr le maire :

- Le samedi matin de 10h30 à 12h
- Et tous les jours à partir de 11h sur rendez-vous.

BIBLIOTHEQUE

Horaires:

Lundi 16h30 à 18h
Jeudi 16h30 à 18h
Vendredi 10h00 à 11h30

DECHETTERIE

Horaires d'hiver: (15/10 au 15/04)

Mercredi 8h à 12h et 13h à 17h
Samedi 9h à 12h et 13h à 16h

LA POSTE

horaires:

Du lundi au vendredi 9h30h à 12h15
Levée de courrier à 12h30
Tel : 04 50 72 13 60

IMPLANTATION DE LA STEP :

Comme vous pourrez le constater à la lecture des courriers reproduits ci-après, la commune de la Baume n'a finalement pas souhaité que la STEP du Biot soit implantée sur son territoire, malgré la possibilité pour elle de bénéficier de cette installation.

De nouveau nous étudions donc une implantation au sommet de la ZA de la Vignette et même si l'administration nous a informés qu'elle ne subventionnerait pas le surcoût occasionné par le poste de relevage, toutes les demandes seront déposées et toutes les autres possibilités d'aides au financement seront exploitées.

Copie des deux lettres

Voir au verso =>

MAIRIE DE LE BIOT

Haute Savoie

Altitude : 822 m

Code postal : 74430

Téléphone : 04 50 72 12 06

Télécopie : 04 50 72 10 15

Le Biot, le 3 Octobre 2006

M. Victor VULLIEZ

Maire de La Baume

Mairie de LA BAUME

74430 LE BIOT

Objet : Station d'épuration

Monsieur le Maire, cher collègue,

Lors de notre réunion avec les services de la MISE et Monsieur MICHOUD en Mairie de LE BIOT, vous avez émis un accord verbal sur la possibilité de voir s'implanter la future station d'épuration de la commune de LE BIOT sur votre territoire (secteur de La Drague). Je vous confirme que nous serons bien évidemment dans l'obligation de tenir compte des habitants de la Baume dans notre dimensionnement puisque cela nous est imposé par l'Administration. Aussi je me permets de vous écrire afin de connaître votre position officielle ainsi que celle de votre Conseil Municipal.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à notre proposition et, dans l'attente de votre réponse par retour de courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire et cher collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Henri-Victor TOURNIER



µ

MAIRIE DE LA BAUME
HAUTE SAVOIE

74430 LA BAUME

Tél. 04.50.72.10.06

Fax 04.50.72.10.85

Monsieur le Maire

74430 LE BIOT

La Baume, le 20 octobre 2006

Ref : votre lettre du 3/10/2006

Monsieur le Maire,

Etant donné l'avancement de notre dossier d'assainissement, le Conseil municipal de La Baume, réuni le 17 octobre a émis un avis défavorable à votre projet d'implantation de votre station d'épuration sur notre territoire.

Recevez, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire
V. VULLIEZ



OFFICE DE TOURISME DE LA VALLÉE D'AULPS :



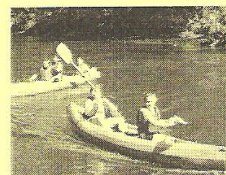
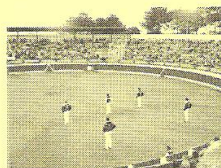
REUNION D'INFORMATION :

Une réunion d'information publique de l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps se tiendra le mercredi 6 décembre 2006, à 18h30 en Mairie du Biot.

En première partie, M. BEESAU, Directeur de la Mission d'Ingénierie Touristique Rhône-Alpes interviendra sur un sujet d'actualité.

Dans un second temps, sera faite une présentation des activités de l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps.

COMITÉ DE JUMELAGE :



Les jeunes du Biot et de l'Harmonie l'Echo d'Ouzon de 11 à 17ans sont partis dans les Landes cet été, du 11 au 16 juillet. AU programme pas de quoi s'ennuyer...vélo, canoë, balade sur les Dunes du Pila, plage, pêche, course landaise, soirées sympathiques avec les autochtones Lesperonnais. Les jeunes sont revenus fatigués mais pressés de repartir !

Les photos du séjour sont à l'office du tourisme avec les albums des échanges précédents.

Ce sera maintenant au tour des « grands » du Biot de partir en 2007 ! Réservez le W.end de l'ascension (du 16 au 20 mai) pour partir aux fêtes de Lesperon ! Si vous ne connaissez pas encore l'ambiance des fêtes du sud ouest c'est le moment !

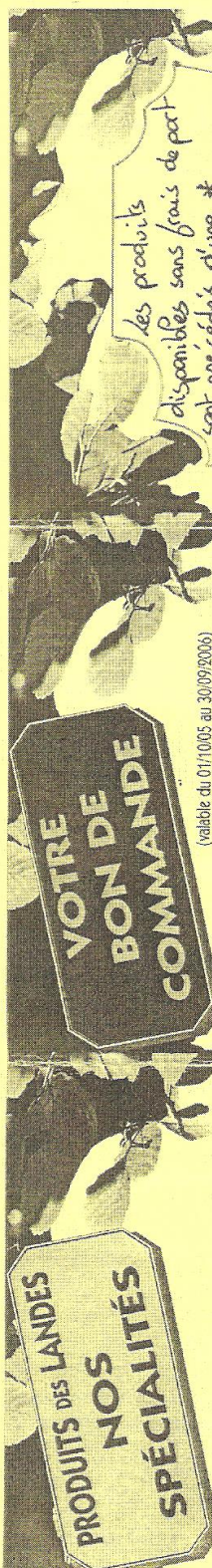
Logement en gîte pour groupe à Lesperon et excursions (encore à prévoir). Ce sera un voyage dit « officieux » car ce sont en fait les Landais qui seront accueillis officiellement chez l'habitant au Biot en 2007. Les Biotins ne pouvaient attendre un an de plus avant de partir à Lesperon, voilà pourquoi 2 voyages sont en route pour l'an prochain. On n'aura ainsi pas le temps de se manquer !

Vous serez tenus au courant de la suite des événements. En espérant que vous en profitez et passiez de bons moments, à très bientôt !

"Bravo aux gagnants de la tombola qui vont pouvoir se régaler avec les fameux produits Landais ! Pour ceux qui n'ont pas eu cette chance, des produits ont été commandés (foie gras, magret, cassoulet, rillettes etc...) afin que vous puissiez en bénéficier sans payer les frais de port. Pensez aux fêtes de fin d'année !!!

Pour les produits disponibles et les tarifs renseignez vous à l'office de tourisme ou contactez Cécile Michoux au 06.86.15.07.11".

Voir au verso =>



VOTRE BON DE COMMANDE

(valable du 01/10/05 au 30/09/2006)

Fabriqués dans les Landes, 1^{er} département producteur français de foie gras, ces produits de qualité ont été conditionnés à la ferme des Tucs.

Sachant que c'est le temps qui donne la saveur aux bons produits, nos canards mulards sont élevés en parcs, sur notre ferme, depuis l'âge de 2 semaines jusqu'à 15 semaines avant d'être gavés au **maïs grain entier**.

Nous respectons la charte de qualité du produit fermier, afin d'avoir des animaux dont la chair et le foie aient une qualité optimale.

Si vos vacances vous amènent dans les Landes, venez nous rendre visite et goûter nos spécialités dans notre **Ferme Auberge Gastronomique à CASTETS** (20 km de l'océan).

- Foie Gras Entier de Canard**
(Foie gras, sel, poivre)
- Bloc de Foie Gras**
(Foie gras de canard reconstitué, eau, sel, poivre)
- Confit de Canard**
(Viande de canard, graisse, sel, poivre)
- Gésiers**
(Gésiers de canard, graisse, sel, poivre)
- Cou Farci**
(Viande et gras de canard, graisse, foie gras, Armagnac, sel, poivre)
- Cassoulet**
(Haricots blancs, confit de canard, saucisse pur porc, oignons, tomates, carottes, eau, épices)
- Rillettes**
(Viande et gras de canard, sel, poivre)
- Pâté de Foie**
(Viande de porc, foie de porc, foie de canard, Armagnac, sel, poivre)
- Galantine de Volailles**
(Viande de poule, de dinde et de canard, farce : veau, porc, foie gras, Armagnac, sel, poivre)
- Magret Fourré au Foie de Canard**
(Magret, foie gras (30 %), sel, poivre)
- Daube de Canard**
(Viande de canard, eau, vin rouge, carottes, oignons, ail, farine, herbes, sel, poivre)

DÉSIGNATION DES PRODUITS		VOTRE COMMANDE	
NATURE ET POIDS NETS	€	Nbre	PRIX TOTAL
Nos Valisettes Cadeaux			
Décor fermier (voir détail au dos)			
Valisette d'FORESTIER (11-1)	24,30 €		
Valisette des Tucs (11-2)	30,70 €		
Valisette RÉGAL-TESSCA (11-3)	31,80 €		

TOTAL 1 A REPORTER

NATURE	Poids Net/g	PRIX AU KG	Nbre	P.U.€	PRIX TOTAL
FOIE GRAS ENTIER DE CANARD					
- Consigne :					
Boîte 1/6 (12 parts)	125	97,60 €		12,20 €	
Boîte 1/4 (3-4 parts)	190	96,31 €		18,30 €	
Bocal (3 parts)	180	103,33 €		18,60 €	
Bocal (5-6 parts)	320	100,00 €		32,00 €	
Bocal (8 parts)	480	100,00 €		48,00 €	
- Vrac :					
Bocal (3 parts)	180	104,66 €		19,20 €	
Bocal (5-6 parts)	320	105,00 €		33,60 €	
BLOC DE FOIE GRAS DE CANARD					
Boîte 1/6 (12 parts)	125	65,00 €		8,00 €	
Boîte 1/4 (3 parts)	190	64,21 €		12,20 €	
CONFIT DE CANARD					
2 cuisses	500	18,00 €		9,00 €	
5 cuisses	1300	15,38 €		20,00 €	
2 magrets	500	26,00 €		13,00 €	
10 magretons	1500	7,33 €		11,00 €	
Groses-ture de Canard	800	3,75 €		3,00 €	

TOTAL 2 A REPORTER

TOTAL 1 + TOTAL 2 A REPORTER		TOTAL 3 A REPORTER	
NATURE	Poids Net/g	PRIX AU KG	PRIX TOTAL
GOURMANDES LANDAISES			
* Gésiers (6 (12-3 parts)	300	93,33 €	7,00 €
* Cou Farci (3 parts)	450	31,11 €	14,00 €
* Cassoulet au Confit de Canard Bocal (3 parts)	1000	12,00 €	12,00 €
Bouche de Canard (400 g)	1000	8,00 €	8,00 €
CHARCUTERIES LANDAISES			
* Rillettes (4 parts)	190	18,00 €	3,30 €
Pâté de foie (4 parts)	190	21,05 €	4,00 €
Galantine de Volailles (4 parts)	190	21,21 €	4,00 €
Magret séché tranché (sans-tige)	105	40,00 €	5,00 €
* Magret entier fourré au foie gras (30 %) (sous vide)	400	40,00 €	16,00 €

TOTAL 3 A REPORTER

TOTAL 1 + TOTAL 2 + TOTAL 3 A REPORTER

NET A PAYER

Expédition à :

Facturation à : (à adresser séparément)

Remarque : Les produits sont livrés sous vide.

Engagement à la commande : D. Guyot-Becard

ÉCOLE :



UNE RENTREE SOUS LE SIGNE DU CHANGEMENT !

Cette année, suite à une modification administrative dans l'organisation des mi-temps, madame EMMEL a laissé sa place dans la classe des grands à une nouvelle institutrice : mademoiselle LAZARETH Emilie. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'elle aura beaucoup de plaisir à travailler au Biot.

Mesdames COTTET-PUINEL et EMMEL travaillent dans la classe des petits, en alternance.

Notre école compte actuellement 31 élèves, dont 9 nouveaux.

Bienvenue à :

Alexander DAVIS, Ella HAIG, Madeleine LOW, Thomas POLLIEN et Julia DELALE (enfants de moyenne section)

Jean-François WEYMIENS et Leeloo BOTU (enfants de CE1)

Florian MOREL et Tristan DUSSART (enfants de CM2)

Les enfants travaillent depuis le début de l'année sur le célèbre conte musical "Pierre et le loup" et assisteront à une représentation "spéciale scolaire" organisée par un orchestre, le 9 décembre 2006 au palais des sports de Morzine.

Le chant sera aussi au rendez-vous cette année encore, avec la participation de tous les élèves de l'école aux classes chantantes .

L'activité ski - surf est prévue dans le courant de l'hiver pour tous les enfants (dès la moyenne section). La natation est aussi au programme des activités sportives de l'année.

Pour retrouver les enfants

vous pouvez vous connecter sur le site internet de l'école :

ecbiot.edres74.ac-grenoble.fr

COMITÉ DES FÊTES ET CULTURE DU BIOT : :



Manifestations 2006 :

L'automne arrive ! Après un été bien rempli, le comité des fêtes remercie chaleureusement toutes les personnes, qui apportent leur soutien en participant aux manifestations, les bénévoles, les habitants du Biot, et les touristes.

Marché aux fleurs le 21 mai 2006 :

Cette année, 6 exposants étaient présents, il était donc proposé un grand choix de fleurs et plantons.

Vide grenier le 18 juin 2006 :

Gros orage l'après midi !! La pluie a eue raison des plus téméraires.

Concert celtique-rock le 15 juillet 2006 :

Plus de 200 repas servis, très bonne soirée, traditionnels feux d'artifices

Foire A Tout le 20 août 2006 :

Foule des grands jours pour cette 20ème Foire A Tout !!!

Méchoui le 8 octobre 2006 :

Très belle journée ensoleillée, et ambiance conviviale, journée qui s'est terminée par un tournoi de pétanque



Le comité des fêtes vous donne rendez-vous aux différentes manifestations prévues cet hiver :

Le 24 décembre 2006 :

Le père Noël arrivera sur la place du village, avec papillotes et clémentines, pour la joie des petits et des grands, et l'on pourra se réchauffer autour d'un bon vin chaud et chocolat pour les plus jeunes.

Le 31 décembre 2006 :

Le comité envisage d'organiser un réveillon de fin d'année, à la salle des fêtes. En ce qui concerne ce projet, les informations seront communiquées courant novembre.

BIBLIOTHÈQUE



DÉMÉNAGEMENT :

Pour mieux accueillir les lecteurs, accessibilité, superficie, local plus conviviale et amélioration des heures d'ouverture au public.

La bibliothèque a été transférée dans les locaux de La poste et de l'Office de Tourisme depuis début septembre.

Notre bibliothèque fait partie du réseau des 11 bibliothèques de la Vallée d'Aulps.

« Lire au fil de l'Aulps » (ci-joint plaquette)

- Tout le monde peut s'inscrire **Petits et Grands tout âges**.

- On peut emprunter des livres ou simplement s'installer pour lire sur place ou se documenter.

- Emprunter dans la bibliothèque de notre village, le livre que vous cherchez même s'il se trouve dans une autre bibliothèque de la Vallée d'Aulps.

- A savoir :

Nous avons un roulement de 2000 livres environ

- Fond propre (dons en grande partie)

500 livres environ du fond de Savoie-Biblio qui est modifié tous les trimestres.

(N'hésitez pas à venir choisir votre style de lecture au passage du bibliobus)

Le prêt des livres est **gratuit** et le choix y est plutôt généreux : romans, romans policiers, romans anticipations, romans terroirs (Savoie), Encyclopédie, bande dessinées, vie pratique, biographie, poésie, brochures mensuelles, livres en langues étrangères etc....

C'est pourquoi nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir la bibliothèque et à très bientôt.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'AULPS :



Et si vous vous mettiez au compostage ?

En quelques mots, faire et utiliser du compost permet de :

- Renouveler les humus (terre formée par la décomposition de végétaux) et améliorer la structure du sol
- Régénérer et entretenir la vie du sol (micro-organismes, vers de terre, flore)
- Améliorer la circulation et la rétention de l'eau
- Diminuer les déchets collectés par la collectivité et incinérés

Que mettre dans son compost ?

Les déchets de cuisine : épluchures, pain, marc et filtre de café, coquille d'œuf, fruits et légumes abîmés...

Les déchets de jardin : tonte de gazon (en fines couches), feuilles, fleurs, mauvaises herbes...

Autres déchets, sciure, serviettes et mouchoirs en papier, noyaux, graines...

A éviter : viande, poisson, produits laitiers, plastique, verre, métal, huile...

En partenariat avec le Centre d'Aide au Travail de Vongy, la Communauté de Communes a fait fabriquer des composteurs en bois. Un modèle est en exposition à la déchetterie de la Vignette, au Biot, aux jours et heures d'ouverture. Les habitants de la Communauté de Communes peuvent, s'ils le souhaitent faire l'acquisition d'un composteur à prix coûtant : 58 €. Dimensions : 70 cm de côté et 80 cm de haut, il est muni d'un couvercle et d'une trappe sur le devant pour récupérer le terreau. Un guide de compost est fourni. Pour tout autre renseignement ou conseil, Amélie, la Chargée Mission Environnement de la CCVA est à votre service au 04 50 72 91 83 ou sur environnement@valleedaulps.com.